



Wallonie

Commune de COLFONTAINE

## AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, le Service public de Wallonie – Direction de l'Assainissement des Sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement.

Cette demande est introduite par la **société Groupe Immobilier de Mons, localisée Quai de la Darse, 14 à 6030 Charleroi**

Le terrain concerné est situé : à **7340 Colfontaine, rue Grande, 60**  
et est cadastré : **COLFONTAINE - 3<sup>ème</sup> division section A n°396W, 396Y, 396Z, 406M, 410C, 412D, 413G ; QUAREGNON – 2<sup>ème</sup> division section C n°448K**

Le projet consiste en **l'excavation totale d'une tache de pollution en solvants chlorés, à l'excavation partielle jusqu'à 4 m de profondeur de 2 taches de pollution en hydrocarbures pétroliers avec confinement de la pollution résiduelle et au remblayage des fosses avec des matériaux sains.**

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables :

Du lundi au vendredi de 09h à 12h

Le mardi de 16h à 20h (uniquement sur rendez-vous)

Le mercredi de 14h à 16h

*Les bureaux seront fermés le 27/09/2023*

à l'adresse suivante :

Carré Communal Yvon Biefnot

Service Environnement

Rue du Pont d'Arcole 14

7340 Colfontaine

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Environnement (Madame Bekaert) au 065/88 73 40.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12/09/2023 au 04/10/2023 à l'attention du collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Place de Wasmes, 22 à 7340 Colfontaine**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **[environnement@colfontaine.be](mailto:environnement@colfontaine.be)**